

## Lalande, Clugny, Commerson et le peuple nain de Madagascar

---

Reproduction d'un article de la revue *Observation sur la physique, sur l'histoire naturelle et sur les arts* Par M. l'abbé Rozier. Tome huitième, deuxième partie, novembre 1776, pp. 357-363. Article intitulé « Lettre de M. de La Lande de l'Académie Royale des Sciences. »

===

Deux lettres en une : l'une de Lalande qui donne quelques détails sur la fin de vie de Commerson et qui rend hommage à Maillart Dumesle, l'intendant de l'Isle de France. L'autre lettre, citée dans la première, est du baron de Clugny. Celui-ci fait des remarques à propos de la lettre de Commerson à Lalande du 18 avril 1771, relative à son séjour à Madagascar et que ce dernier avait fait publier en annexe de l'ouvrage *Supplément au Voyage de M. de Bougainville* (\*). Clugny revient en particulier sur les Quimos, peuple nain de Madagascar dont Commerson rapporte l'histoire, simple légende selon Clugny. Clugny commandait la flûte *l'Ambulante* sur laquelle Commerson s'embarqua pour aller et pour revenir de Madagascar, il témoigne de ses connaissances acquises par de longs séjours sur cette île, contrairement à Commerson qui y demeura moins de deux mois.

Cette lettre de Lalande renferme une information que nous n'avons trouvée nulle part ailleurs, à savoir l'intervention de Joseph Dombey sur les manuscrits de Commerson.

===

(\*) : *Supplément au voyage de M. de Bougainville ou Journal d'un voyage autour du monde, fait par MM. Banks & Solander, Anglois, en 1768, 1769, 1770, 1771.* Traduit de l'Anglois par M. de Fréville. A Paris, Chez Saillant & Nyon, libraires, 1772. La même année, Diderot écrivait son *Supplément au voyage de M. de Bougainville*, sans rapport avec celui-ci, et qui ne devait être publié qu'en 1796.

---

### L E T T R E

De M. DE LA LANDE, de l'Académie Royale des Sciences,  
à l'Auteur de ce Recueil,

*Contenant des Notes sur l'Eloge de M. COMMERSON, publié dans ce Recueil, Cahier de Février 1775.*

DEPUIS que vous avez bien voulu, Monsieur, publier l'Eloge de mon illustre Compatriote, M. Commerson, il m'est parvenu diverses observations qui méritent d'être communiquées au Public, et je ne puis les placer mieux que dans un Ouvrage dont la réputation est faite parmi tous les Savants, et dont on ne saurait se passer quand on a du goût pour la Physique.

Je rendais justice, dans cet Eloge, à M. le Baron de Clugny, d'après une Lettre de M. Commerson lui-même ; cet habile Officier a cru devoir me témoigner qu'il y était sensible ; et à cette occasion, il ma fait des objections sur l'article du peuple Nain de Madagascar : je vais transcrire cette partie de sa lettre.

« Admirateur, plus que personne, des talents de M. Commerson, de son amour infatigable pour le travail ; ami des bonnes qualités de son cœur ; permettez-moi de partager avec vous les regrets que tous ceux qui l'ont connu, doivent à sa mémoire ; je ne crains pas d'hasarder en affirmant, que s'il eût poussé plus loin sa carrière, on l'eût cité comme l'homme unique en son genre.

Lorsque je vis le Supplément au Voyage de M. de Bougainville, à la suite duquel vous aviez fait insérer la Lettre de M. Commerson, qu'il vous écrivait de l'île de Bourbon en revenant de Madagascar, je me proposais, si je le revoyais en France, de lui dire mon sentiment sur les observations morales et locales qu'il avait faites au Fort-Dauphin.

Mais puisque le sort en a autrement décidé, c'est à vous, Monsieur, à qui je vais faire part des petites contradictions qu'il y aurait eues entre lui et moi.

J'ai été employé près de quatre ans à Madagascar. J'ai parcouru en grande partie la côte de l'Est, par mer et par terre. J'ai appris la langue Madegasse [madécasse], que je parle, ou du moins que je parlais presque aussi couramment que le Français. Avec ce secours, j'ai été dans le cas de me procurer bien des connaissances sur les mœurs et l'intérieur du pays, que je n'aurais jamais pu acquérir par le moyen d'un interprète. J'y avais obtenu une confiance sans bornes de la part des naturels de l'île ; mon nom y était connu du Nord au Sud, et j'y ai reçu des ambassades de tous les Rois. J'y ai fait la guerre et la paix ; enfin, j'ai eu l'avantage, en 1771, de procurer, par mon crédit, la subsistance des Troupes que le Roi avait envoyé à l'Isle de France, qui, sans cela, se seraient trouvées dans la plus grande disette : j'ai payé tous ces agréments, par le plus grand attachement pour ce pays ; je désirais y retourner ; des raisons qui sont d'un trop long détail, et qui vous seraient étrangères, m'en ont éloigné. J'ai été dans le cas du *sic vos non vobis* de Virgile ; peut-être aurais-je pu y être utile à ma patrie.

Je ne vous détaille tout ceci, Monsieur, que pour établir mon droit à penser différemment de M. Commerson, sur un aperçu aussi court que celui qu'il a été dans le cas de faire d'une île aussi grande que Madagascar.

Il dit que le Fort-Dauphin est vraiment le point où doit se faire rétablissement politique ; que l'air y est plus sain que dans aucune autre partie de l'île, et que Foulpointe est le tombeau des Européens.

Prenez la Carte, Monsieur, et jetez les yeux sur cette île. Serait-il possible qu'on adoptât le projet de M. Commerson ? Est-il naturel de former un établissement, qui doit servir de Métropole, à la pointe la plus reculée d'une île comme Madagascar ? De quel secours pourrait-il être aux autres parties ? La difficulté des communications est extrême ; le Fort-Dauphin est une langue de terre sablonneuse et ingrate ; la végétation y est plus lente et moins nourrie que partout ailleurs ; point de port ; une mauvaise rade remplie de rochers sous l'eau. Les vaisseaux y sont en danger de se briser sur les récifs, par la perte de leurs ancres et de leurs câbles ; on ne peut en sortir qu'avec une peine incroyable, à l'aide des câbles, sur lesquels il faut continuellement virer. J'ai employé neuf jours à ce pénible exercice, sans que mon équipage ait eu le tems de se reposer la nuit. Les nations qui l'avoisinent, ne sont riches ni en bétail, ni en esclaves ; conséquemment il y a peu de commerce ; le peuple y est serf des Bohandrians, ou chefs qui gouvernent ; ainsi, peu d'émulation pour les arts. Quant à la salubrité de l'air, l'expérience dément ce qu'en dit M. Commerson. En 1768, l'on y a envoyé une petite Colonie pourvue de tout ce qui était nécessaire pour s'y bien installer ; et lorsque j'ai été la relever deux ans après, à peine restait-il un tiers de ceux qui y avaient passé.

Je ne crois pas que les peuples de cette Province soient d'un caractère plus féroce que les autres habitants de l'île ; mais comme ils nous ont massacrés deux fois, ils vivent politiquement avec les Français, craignant toujours que par représailles nous ne les punissions d'un crime qu'ils ont commis, plutôt forcés par la cupidité et les mauvais traitements de ceux qui étaient à la tête de nos établissements, que par une méchanceté naturelle.

Foulpointe au contraire est presque dans le centre de l'île. Il offre un port commode, dans lequel quinze vaisseaux de guerre seraient en sûreté. Un peuple doux, affable, intelligent, aimant les arts, ayant un penchant décidé pour le luxe, ce qui forme un débouché pour les marchandises de l'Inde ; des rivières et des lacs, dont ces riches contrées sont arrosées, fournissent une communication à plus de cinquante lieues dans les terres, et rendent par conséquent les traites plus promptes et moins dispendieuses.

Le pays, peu découvert autrefois, rendait cette terre inhabitable, surtout dans la saison où des vapeurs, qui s'arrêtaient sur les bois et qui ne se dissipaient que vers le Midi, infectaient l'air au point que les naturels du pays désertaient leurs villages, et se retiraient dans les montagnes. Mais depuis que l'on a éloigné la forêt, que les eaux, auparavant retenues par des amas de feuilles pourries, ont pris un cours vers la mer et que la terre s'est desséchée, cet endroit n'est plus redoutable aux Madecasses, et ils l'ont nommé *Maha-velon*, qui veut dire terre de bonne santé. Je ne vous cacherai pas cependant que sur quinze Soldats de la Légion de l'Isle de France qu'on y avait envoyée en 1767 il n'en est peut-être pas revenu deux ; mais il faut attribuer leur mort au peu de discipline, plutôt qu'à l'intempérie de l'air. Vous savez à quels excès se porte le soldat livré à lui-même. Il était sous les ordres d'un Chef de Traite, qui, n'étant point Militaire, n'avait pas grande autorité sur eux. Leur logement influait aussi beaucoup sur leur santé. Ils habitaient de petites cases très-basses, dans lesquelles il ne circulait point un air libre, et ils couchaient sur la terre, de l'humidité de laquelle ils n'étaient garantis que par une

natte. Dans quel pays du monde, un homme qui occupe un pareil logement, ne serait-il pas exposé à des maladies ? Ajoutez-y la vie crapuleuse qu'ils y mènent, le jour noyés dans l'eau-de-vie, et la nuit portant le libertinage à l'excès ; tout individu doit succomber à de pareilles débauches.

J'ai fréquenté Foulpointe plus que tout autre endroit de l'île. J'y ai toujours logé à terre, mais avec précaution et dans une case élevée et bien close. Je n'ai jamais éprouvé de mauvaise influence du climat. J'ai toujours porté la plus grande attention à ce que les gens de mon équipage ne s'enivrasent point, persuadé que rien n'était plus pernicieux que les liqueurs fortes, dans un pays où tout tend à la décomposition des fluides ; je n'ai rien négligé pour leur nourriture ; et avec ces précautions, j'y ai perdu moins d'hommes que je n'en eusse peut-être vu périr à la Côte de Bretagne.

Vous voyez, Monsieur, que toutes ces raisons militent en faveur de Foulpointe ; l'avantage de la situation du lieu, la richesse des Provinces voisines, la bonté des habitants, et enfin la salubrité du climat qui, en employant les moyens nécessaires, l'emporte dans la balance sur celui du Fort-Dauphin.

Je passe à présent aux Quimos, ces hommes extraordinaires, qui, s'ils existaient, tiendraient du prodige. C'est une ancienne Fable du pays qui leur a donné l'existence. Je n'ai vu aucun Nègre, ni dans le Nord ni dans le Sud, qui ait pénétré dans leurs retraites ; lorsque M. Commerson est venu avec moi au Fort-Dauphin, je résolus d'aller chez ces peuples ; je m'avançai jusqu'à vingt lieues à l'extrémité de la Province d'*Anom*, où l'on m'avait dit qu'ils habitaient ; mais je fus bien surpris quand on m'assura que de ce point, il me fallait encore quatre jours pour m'y rendre. Je vis pour lors l'inutilité de ma recherche ; car en continuant ma route pendant ce temps-là, je serais arrivé à la mer du canal de Mozambique ; d'ailleurs, je connaissais les Nègres, et j'eusse vraisemblablement parcouru les deux hémisphères avant de trouver ce qu'ils m'avaient assuré exister sans aucune preuve physique. La prétendue Quimosse, donc parle M. Commerson, a été embarquée dans *l'Ambulante* que je commandai pendant près d'un mois<sup>1</sup>, et j'ai eu le temps de l'examiner à mon aise. Cette petite femme avait trois pieds sept pouces de hauteur ; mais les accidents des Nains étaient partout caractérisés chez elle : ses bras étaient extrêmement longs, disproportionnés à sa taille, de même que les phalanges des doigts ; les cuisses et les jambes étaient maigres et fort prolongées ; le corps raccourci, la tête grosse ; tout cela est plutôt une bizarrerie de la nature, que la structure d'un peuple formé sur un pareil modèle. Ses organes étaient également altérés. Elle rendait des sons confus et elle avait si peu d'intelligence, qu'il était presque impossible de lui faire rien comprendre ; bien différente en cela de ceux de sa nation, à qui l'on suppose une bravoure et un plan de conduite digne d'admiration.

Je n'en ai jugé que comme d'un être malheureux qui n'avait point eu, en naissant, les avantages des autres hommes, et rien ne m'a paru extraordinaire en elle. Mais M. Commerson a donné carrière à son imagination échauffée par les trésors de la nature à Madagascar ; il a voulu, sans doute, que tout fût merveilleux dans cette terre, qu'il appelle, à juste titre, le paradis des Naturalistes. D'ailleurs, il est bien étonnant que M. le Comte de Modave, à qui cette Naine appartenait, homme d'esprit, curieux et rempli de connaissances, n'ait pas approfondi la vérité de l'existence de ces peuples, pendant deux ans qu'il a commandé au Fort-Dauphin. Mais il fallait laisser quelque chose à raconter de cette contrée : je crois qu'il est aussi persuadé que moi, que ces petits hommes n'ont d'autre existence que celle qu'on leur a prêtée dans l'imagination.

Vous paraissez, Monsieur, taxer M. Commerson d'avoir été un peu trop attaché à ses intérêts : je dois rendre justice à sa mémoire, et vous faire part de ce qui m'est arrivé avec lui, lorsque j'allai relever l'établissement du Fort-Dauphin. M. le Chevalier des Roches [Desroches], alors Gouverneur de l'Isle de France, me donna ordre d'embarquer tous les Esclaves appartenant aux habitants du Fort. Je savais que M. Commerson n'était pas riche ; je fus charmé de trouver l'occasion de l'obliger sans me compromettre : je lui offris ma bourse pour acheter des Nègres, qu'il eût aisément fait passer. L'on faisait un profit au moins de 600 livres par tête d'Esclave. Il me remercia, et me fit voir cinq à six mille francs qu'il me dit avoir promis à une personne qui en avait besoin ; je ne pus jamais le déterminer à s'en servir pour lui-même, et j'ai su depuis qu'effectivement il les avait généreusement prêtés à quelqu'un qui en a fait son profit. Est-il bien étonnant qu'au retour de cette campagne, après le désagrément qu'il essuya par la suppression de sa pension, il ait un peu songé à se mettre à l'abri des nouveaux caprices de la fortune, qui l'eussent peut-être culbuté sans ressource ?

---

<sup>1</sup> Précision importante que ce « que je commandais pendant près d'un mois », durée fort longue pour gagner Bourbon depuis Fort-Dauphin mais qu'explique le coup de vent.

Voilà, Monsieur, ce que j'aurais dit ou écrit à M. Commerson, s'il était encore vivants ; bien éloigné de vouloir disputer avec lui, ce n'eût été que des observations que j'aurais soumises à ses lumières. »

Après vous avoir communiqué, Monsieur, les objections de M. le Baron de Clugny, sur ces articles de l'Eloge de M. Commerson, je dois me justifier moi-même sur le reproche qui m'a été fait dans votre Journal, par M. Barry, Commissaire de la Marine, à Toulon, au sujet de M. *Mallart du Mesle*, Intendant des Isles de France & de Bourbon ; je m'étais plaint, avec amertume, de ce que M. Commerson avait été obligé de quitter l'Intendance après le départ de M. Poivre ; j'avais regardé cette sortie comme indiquant, de la part de M. Maillart, peu de considération pour les Savants ; mais voici des faits qui sont parvenus à ma connaissance, et qui doivent réformer nos idées à ce sujet. D'abord, il y avait ordre exprès du Ministre de renvoyer en France M. Commerson, et de faire cesser son traitement ; il demanda de rester, croyant que sa santé ne lui permettait pas de partir ; M. Maillart y consentit, et lui conserva 3000 livres d'appointement, et 1800 livres pour son Dessinateur ; il logeait dans une pièce dépendante de l'Intendance, qui devenait nécessaire pour placer les Bureaux du Secrétariat : M. Commerson ne pouvait en disconvenir, le service du Roi et de la Marine devait avoir la préférence sur le Botaniste. Il resta cependant encore trois mois dans ce logement, pour avoir le temps d'en chercher un autre. Il en sortit le premier Décembre : M. Maillart était arrivé le 21 Août, et il lui fit payer, à compter du jour de la sortie, 600 livres de logement par an, dont M. Commerson a joui jusqu'à sa mort. Il fut obligé d'acheter une maison, parce qu'il était difficile de trouver à se loger chez les autres avec l'encoutrement [l'encombrement<sup>2</sup>] prodigieux de ses collections, et l'espèce d'infection que causaient ses plantes et ses poissons, insupportable pour tout autre que pour celui qui avait la passion de l'Histoire Naturelle.

Après sa mort, M. Maillard fit faire, par les Médecins du Roi, l'inventaire le plus exact de ses livres, papiers et objets d'Histoire Naturelle ; il y fit donner les plus grands soins : il rendit compte au Ministre ; il fit emballer le tout au frais du Roi, il l'envoya en France aux ordres du Ministre ; il fit accompagner cet envoi par le Dessinateur de M. Commerson, comme très propre à donner des renseignements à ce sujet. Il en donna avis au Ministre. Tout est arrivé à l'Orient, comme on l'a su depuis ce temps-là.

En 1775, M. Turgot, alors Contrôleur-Général, chargea M. Dombery [Joseph Dombey<sup>3</sup>], habile Botaniste de Mâcon, de mettre en ordre l'herbier et les manuscrits de M. Commerson, pour lui procurer ensuite le moyen d'aller, par de nouveaux voyages, perfectionner et augmenter les connaissances que nous devons à M. Commerson. Ces papiers ont été ensuite remis à M. de Jussieu, le jeune, l'un des Botanistes de l'Académie des Sciences, ainsi que le célèbre Bernard de Jussieu, son oncle, pour en procurer la publication.

Quant à M. Maillart, il a déjà donné des preuves authentiques de ses lumières et de son zèle ; il naquit à Aunonne le 31 Octobre 1731, fils d'un père qui avait été Intendant de Saint-Domingue, et qui s'était distingué, suivant le témoignage de M. le Duc de Choiseul, dans une Lettre du 20 Avril 1764. Dès l'année 1756, le fils fut fait Commissaire Ordonnateur à Mahon, après avoir fait la campagne de cette année-là sur l'escadre du Roi, et assisté à un combat naval du 10 Mai 1756. L'année suivante, il se rembarqua encore, en qualité de Commissaire, sur une Escadre de quatre vaisseaux, qui essuya un combat naval dans le Détroit de Gibraltar, le 6 Avril 1755 [sic<sup>4</sup>], contre cinq vaisseaux Anglais. Il fut ensuite employé à Rochefort et chargé du détail des Colonies, dans le temps du projet de Cayenne. Les services qu'il rendit alors, son zèle, sa probité et son intelligence, sont attestés dans une Lettre du Ministre, du 19 Juin 1765, qui lui annonce et la satisfaction du Roi, et une nouvelle récompense de ses services. Il fut envoyé dans cette Colonie de Cayenne, Commissaire-général de la Marine et Ordonnateur, en 1765. Il la quitta en 1769, après avoir fait ses efforts pour tâcher de tirer parti des débris de cet établissement. Mais pour s'instruire davantage, et pouvoir juger par comparaison, M. Maillart parcourut l'Amérique dans un bateau du Roi. Il fut d'abord à *Surinam*, ensuite à la *Barbade*, à *Sainte-Lucie*, à la *Martinique*, à la *Guadeloupe*, à *Saint-Eustache*, à *Sainte-Croix*, à *Porto-Rico*, et à *Saint-Domingue*, où il aborda dans tous les Ports de la patrie Française. Il était au Port-au-Prince le 3

<sup>2</sup> Faute d'impression signalée parmi les errata page 416.

<sup>3</sup> Idem, rectifié dans les errata.

<sup>4</sup> On note l'incohérence de cette date avec la précédente.

Juin 1770, et il y fut témoin du tremblement de terre qui, ce jour-là, détruisit cette ville, et quelques autres de la même île.

M. Maillart reçut encore des témoignages de ta satisfaction du Roi, et une nouvelle récompense de ses services dans l'administration de la Colonie de Cayenne, suivant une lettre du Ministre, en date du 28 Novembre 1771. Ce fut alors qu'on jeta les yeux sur lui pour être Intendant des Isles de France & de Bourbon ; il y arriva le 11 Août 1771, et il a reçu les mêmes marques de satisfaction de ses services dans cette nouvelle administration. Il a sollicité son rappel, en demandant la permission d'aller visiter l'Inde et la Chine ; mais on a exigé qu'il continue de faire le bien de ces îles. Sa correspondance avec M. du Hamel [Duhamel], au sujet des étuves à grains qu'il y a établies en grand, et des épreuves de pompes à ressorts qu'il a imaginées pour les vaisseaux ; ses observations sur l'Histoire Philosophique du Commerce des deux Indes, etc., m'ont prouvé ses connaissances dans la Physique, et son goût d'observations et de recherches.

Il était nécessaire, Monsieur, que j'entrasse dans tous ces détails, pour ma justification, plutôt que pour celle de M. Maillart ; heureusement, il a bien voulu me fournir les pièces nécessaires pour cette justification. Les anciennes relations que j'avais eues avec lui dans nos études de Collège, et qu'il a bien voulu me rappeler, l'avaient rendu plus sensible à mes reproches, que ne méritait le fait dont il était question ; mais elles ont augmenté l'empressement que je devais avoir à réparer mes torts.

Je suis, etc.

\* \* \*